

AR Prefecture

063-256301375-20241218-DCS20241210-DE
Reçu le 13/01/2025
Publié le 13/01/2025

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20241210

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Sainte-Christine, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 02/12/2024.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 59

Votants : 68 (dont 2 doubles voix et 7 pouvoirs)

**Objet : Centre de Ressources Territorial (CRT) : Création d'un Poste de CARE
MANAGER**

Le Président informe les membres du comité syndical qu'il convient de s'organiser afin de permettre un lancement du fonctionnement du CRT dès mars 2025.

En complément de la création d'un budget annexe en nomenclature M22 spécifique à ce service, il convient de créer un poste de care manager en charge du CRT.

Le Président propose donc de créer un poste de chargé(e) de mission « Care manager », à temps complet (35h00 hebdomadaires) sur le grade d'attaché territorial, dans le cadre de la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article L.332-8 1°.

Ce poste serait pourvu par un(e) contractuel(le), pour la durée du financement de celui-ci, renouvelable. La personne recrutée sera rémunérée en référence à l'échelle indiciaire des attachés territoriaux (catégorie A).

Ce poste sera financé sur le budget annexe CRT.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical,

DECIDE : de créer un poste de chargé(e) de mission « Care manager », à temps complet (35h00 hebdomadaires) sur le grade d'attaché territorial, dans le cadre de la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article L.332-8 1°.

DIT : que ce poste sera pourvu par un(e) contractuel(le), pour la durée du financement de celui-ci, renouvelable. La personne recrutée sera rémunérée en référence à l'échelle indiciaire des attachés territoriaux (catégorie A).

AR Prefecture

063-256301375-20241218-DCS20241210-DE
Reçu le 13/01/2025
Publié le 13/01/2025

DIT : que les crédits seront prévus au chapitre 012 du budget primitif 2025 du CRT et suivants.

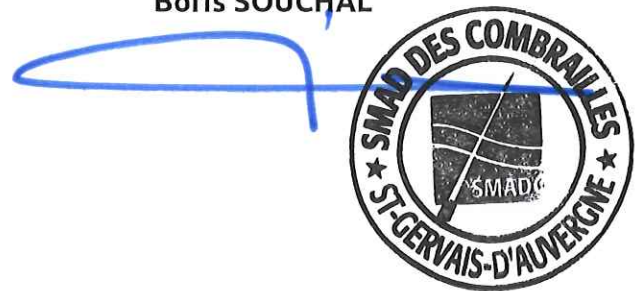
AUTORISE : le Président à signer tout document relatif à cette création de poste et nomination de l'agent.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



ASSEMBLEE GENERALE DU 18 DECEMBRE 2024

AR Prefecture

063-256301375-20241218-DCS20241210-DE
Reçu le 13/01/2025
Publié le 13/01/2025

A STE-CHRISTINE

Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Durmignat	Nathalie NIAUX
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Pouzol	Catherine BISCARAT
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Denis ASTRUC
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Hilaire les Monges	Patrick ROCHETTE
Saint-Myon	Jean-Pierre MUSELIER
Saint-Rémy-de-Blot	Michel AUBIGNAT
Saint-Sulpice	Christian ERAGNE
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Savennes	Audrey MANUBY
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhêt	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA

Youx	Olivier GLOWACKI
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
AR Préfecture 063-256301375-20241218-DCS20241218-DE Reçu le 13/01/2025 Publié le 13/01/2025	Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY
Chaysson-Combrailles et Volcans Combrailles Sioule et Morge	Julien PERRIN
Pays de Saint-Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines Canton de Saint-Ours Canton de Saint-Ours	Jocelyne LELONG Audrey MANUBY Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets (excusé)	Biollet (excusés)
Bourg-Lastic (excusés)	Briffons (excusés- POUVOIR)
Bromont-Lamothe (excusés)	Bussières-près-Pionsat (excusée)
Charensat (excusées)	Château-sur-Cher (excusé)
Cisternes-la-Forêt (excusé)	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés)	Davayat (excusé)
Giat (excusé)	Jozerand (excusé)
La Celle d'Auvergne (excusé)	La Crouzille
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées - POUVOIR)	Messeix
Miremont (excusé)	Montaigut-en-Combraille (excusé)
Montcel (excusée)	Montel-de-Gelat (excusé)
Montfermy	Pionsat (excusé)
Pontaurmur (excusé - POUVOIR)	Queuille (excusé)
Saint-Angel	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)	Saint-Georges-de-Mons (excusée)
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner (excusée)
Saint-Maurice-près-Pionsat (excusé)	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Pierre-le-Chastel (excusé)	Saint-Priest-des-Champs
Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)	Sauvagnat (excusé)
Teilhède (excusé)	Tralaigues (excusée)
Virlet (excusée)	Vitrac (excusé)
Yssac-la-Tourette (excusés - POUVOIR)	

Communautés de communes :

Madame Yannick BONY, excusée - **POUVOIR**
Monsieur Sébastien GUILLOT, excusé-**POUVOIR**
Monsieur Gérard VENEULT, excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Madame Clémentine RAINEAU, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusée)
Monsieur Grégory BONNET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusé - **POUVOIR**)